

Septembre 2026

INDICE MENSUEL « PRIX DE POULETTE BRUNE D'UN JOUR OVOSEXEE »

L'indice mensuel « prix poulette d'un jour ovoxéée – souche brune » a vocation à suivre l'évolution du prix des poulettes d'un jour ovoxéées, destinées à la filière poules pondeuses. Il est construit à partir d'une enquête mensuelle conduite par l'ITAVI auprès de tous les couvoirs français spécialisés en filière œufs.

Les données collectées portent sur les prix et les volumes commercialisés de poulettes d'un jour de souche brune, incluant la prestation d'ovosexage. Les prix retenus dans le cadre de l'enquête correspondent :

- aux prix catalogue pratiqués sur le mois concerné ;
- au prix d'un poussin de souche brune nu et ovoxé (nu = hors prestations : non vacciné, non épointé).

Le périmètre clients pris en compte correspond aux ventes réalisées auprès de clients tiers sur le marché français (hors export).

À partir des informations recueillies, l'ITAVI calcule un prix moyen pondéré par les volumes commercialisés. Ce prix est ensuite converti en indice base 100. Le prix moyen du mois de janvier 2025 est retenu comme période de référence (base 100).

L'indice mensuel « poulettes d'un jour ovoxéées – souches brunes » est publié sous la forme d'une note mensuelle, diffusée au plus tard la dernière semaine du mois de réception pour l'indice du mois précédent (ex. : au plus tard la dernière semaine de janvier pour l'indice de décembre).

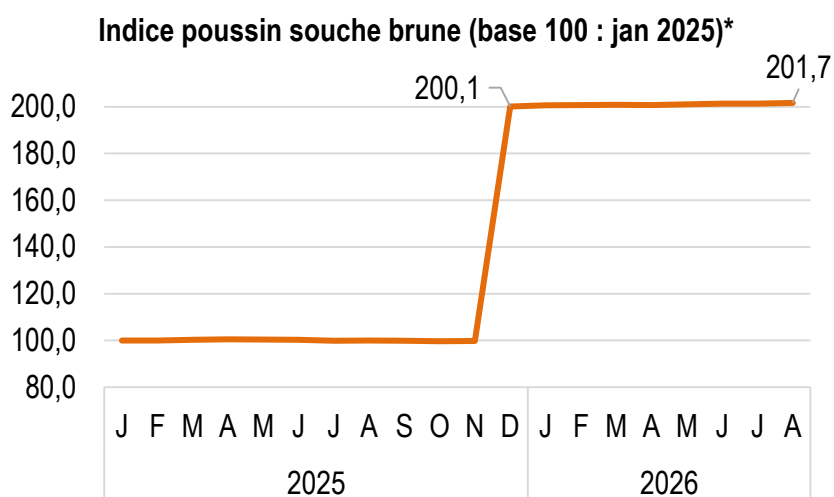
Indice mensuel « prix de poulette brune d'un jour ovoxéée » - base 100 = Janvier 2025

Tableau

	Indice
août-26	201,7
% evol m-1	0,10%
% evol / janv 2025	101,7%

[Télécharger l'historique de
l'indice en format Excel](#)

Figure



*Entre janvier et novembre 2025, le prix utilisé pour le calcul de l'indice n'intègre pas le coût de la prestation d'ovosexage compensé par le CNPO, celui-ci n'étant pas facturé aux acheteurs. À compter de décembre 2025, le prix intègre l'intégralité du coût de la prestation d'ovosexage, du fait de la fin de l'accord CVE relatif à son financement.